

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011

Numéro de version 1

Révision: 10.01.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

• Identificateur de produit

- Nom du produit: L 3504
- Code du produit: 285138127
- Description: Solution de chlorure de potassium 3,5 mol/l
- Emploi de la substance / de la préparation: Solution électrolytique
- Producteur/fournisseur:
SI Analytics GmbH
Hattenbergstr. 10
55122 Mainz
Deutschland
Tel.: +49 6131 66-5111
- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@si-analytics.com
- Numéro d'appel d'urgence: + 49 89 19240 (Giftnotruf München)

2 Identification des dangers

• Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

• Éléments d'étiquetage

- Marquage selon les directives CEE:
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
- Phrases R: aucune
- Phrases S: aucune

3 Composition/informations sur les composants

• Caractérisation chimique: Mélanges

- Description:
Mélange, composé des substances indiquées ci-après:
Aqua, chlorure de potassium
- Composants dangereux: néant
- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

• Description des premiers secours

- Après contact avec la peau:
Laver à l'eau.
Éliminer les vêtements contaminés.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: En cas de douleurs, consulter un médecin.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011

Numéro de version 1

Révision: 10.01.2011

Nom du produit: L 3504

(suite de la page 1)

- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Après ingestion de grandes quantités:
Nausées
Vomissements
- Risques Danger de troubles cardio-vasculaires, agitation et crampes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction appropriés:
Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Chlorure d'hydrogène (HCl)
- **Conseils aux pompiers**
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Ne nécessite pas de mesures spécifiques.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser de grandes quantités rejoindre les égouts/les eaux de surface/la nappe phréatique.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Laver à l'eau.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à température ambiante (15-25 °C).

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Oter les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains: Gants de protection recommandés en cas de contact avec la peau fréquent ou relativement long.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011

Numéro de version 1

Révision: 10.01.2011

Nom du produit: L 3504

(suite de la page 2)

- Matériau des gants
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm
- Protection des yeux: Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

• Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
• Indications générales	
• Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
• Odeur: Inodore	
• valeur du pH:	7
• Changement d'état	
Point de fusion:	-12,8°C
Point d'ébullition:	107,2°C
• Point d'inflammation:	Non applicable.
• Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
• Densité:	1,151 g/cm ³
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** En cas d'incendie: voir chapitre 5.

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:

• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
7447-40-7 chlorure de potassium		
Oral	LD50	2600 mg/kg (rat) (RTECS)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)
Symptômes possibles après avoir avalé de grandes quantités:
Nausées, vomissements.
En cas d'ingestion de grandes quantités de chlorure de potassium, il peut s'ensuivre des troubles cardio-vasculaires, des états d'agitation et des crampes.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011

Numéro de version 1

Révision: 10.01.2011

Nom du produit: L 3504

(suite de la page 3)

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- Toxicité aquatique:

7447-40-7 chlorure de potassium

EC50	825 mg/l, 48 h (Daphnia magna) (IUCLID)
IC50	2500 mg/l, 72 h (Desmodesmus subspicatus) (IUCLID)
LC50	920 mg/l, 96 h (Gambusia affinis) (IUCLID)

- **Autres indications écologiques:**

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets

06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

- **Emballages non nettoyés:**

- Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

Ne constitue pas une marchandise dangereuse selon les prescriptions.

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

Ne constitue pas une marchandise dangereuse selon les prescriptions.

- Marine Pollutant:

Non

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

Ne constitue pas une marchandise dangereuse selon les prescriptions.

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011

Numéro de version 1

Révision: 10.01.2011

Nom du produit: L 3504

(suite de la page 4)

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

— FR —